

aujourd'hui de huitième heure du soir Du Vril M<sup>e</sup> sept cent quatre vingt  
 trois An deuxième de la République française, à deux heures  
 après midi j'ai vu les sieurs Joseph Delatour membre du conseil  
 du conseil général de la commune de Nogent, et le sieur de Cambre  
 M<sup>e</sup> sept cent quatre vingt trois, pour passer les actes de mariage  
 fait entre les sieurs Marquis, et de ces deux personnes  
 comparus en la salle publique de la Mairie commune de Nogent  
 Nicolas Joseph Lambin escripteur, desdites parties  
 Nogent lequel assiste de Jacques Joseph Darras, Maréchal

de l'âge de vingt deux ans, et Marie Joseph Duport Cabanis  
 de l'âge de quarante neuf ans, demeurant dans la commune de  
 de Nogent appartenant d'après de l'air, adre<sup>ssé</sup> avec les  
 sieurs Delatour officier public, que Marie Marquisette  
 de l'âge de dix huit ans est accouchée au presbytère de  
 de l'âge de dix huit ans à quatre heures du soir dans la  
 Mairie de Nogent, d'un enfant femelle que sa mère est  
 appelée et a donné le nom de Marie Marquisette, d'après  
 cette déclaration, que le sieur Jacques Joseph Darras et  
 le sieur Joseph Duport, ont certifié conforme à la vérité, et la  
 présentation qui m'a été faite de l'enfant de naissance par  
 en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que  
 Nicolas Joseph Lambin a signé de l'enfant, a été signé de moi  
 et Jacques Joseph Darras, et lesdits deux ont déclaré leur  
 savoir depuis de ce jour  
 fait en la Mairie commune de Nogent le jour, mois et an, ci-dessus  
 Nicolas Joseph Lambin ———— Darras officier  
 public

N.1793.4.18

aujourd'huy dix huitieme jour du mois d'avril mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxieme de la republique francaise , a deux heures l'apres midy pardevant louis joseph Delatour membre du conseil du conseil général de la commune de wizerne, élu le deux de decembre mil sept cent quatre vingt trouze, pour dresser les actes destines a constater les naissances mariages, et decés, des citoyens, est conparus en la salle publique de la maison commune de Wizerne nicolas joseph lambin charpentier, domicilié audit wizerne lequel assisté de jacque joseph darras marechal agé de vingt deux ans, et lievin joseph ducrot cabaretier agé de quarante neuf ans, domicilie dans la municipalité de wizerne departement du pas de calais, a déclaré a moi louis joseph delatour officier public, que marie marguerite lievin son epouse en legitime mariage est accouchée aujourd'huy, dix huit du present mois d'avril a quatre heure du matin dans sa maison a wizerne, d'un enfant femelle quil ma présenté, et auquel il a donné le prenom de marie marguerite, d'apres cette declaration, que le citoyen, jacque joseph darras, et lievin joseph ducrot, ont certifie conforme a la verité, et la presentation qui ma été faite de l'enfant denommé, j'ay redigé en vertus des pouvoirs qui me sont delegués, le present acte, que nicolas joseph lambin pere de l'enfant, a signé avec moi et jacque joseph darras, et lievin ducrot, ont déclaré ne savoir signer de ce sommé ./

fait en la maison commune de Wizerne jour, mois, et an cidessus

*nicolas joseph lambin*

*Delatour officier  
public*